

Prévention



Lors de l'atelier dispensé au Centre de formation professionnelle technique par Linda Lahotte, du Centre social protestant, les étudiants électroniciens ont été amenés à découvrir les nombreux pièges qui mènent au surendettement. STEEVE IUNCKER-GOMEZ

La lutte s'accroît contre le surendettement des jeunes

L'Etat et le Centre social protestant s'allient pour mieux combattre un fléau qui touche un quart des 18-29 ans

Xavier Lafargue

Le surendettement touche aujourd'hui en Suisse un quart des 18-29 ans. Et dans 80% des cas, les premières dettes ont été contractées avant 25 ans. «La situation est alarmante!» lance Anne Emery-Torracinta, cheffe du Département de l'instruction publique. Pour lutter contre ce fléau, l'Etat et le Centre social protestant (CSP) intensifient leur action en termes de prévention. A la clé, la multiplication d'ateliers ciblés (il y en aura 120 cette année) auprès des élèves du secondaire II (18-19 ans) des Ecoles professionnelles, de culture générale et de commerce. Immersion, mardi, dans une classe d'électroniciens en dernière année au Centre de formation professionnelle technique (CFPT).

Les faiblesses d'un budget

L'atelier dispensé par Linda Lahotte, assistante sociale au CSP, en collaboration avec Nathalie Goliash, conseillère sociale au CFPT, regroupe 16 élèves de 18-19 ans. Objectif? Comprendre comment Léon (*lire encadré*), un jeune homme qui se lance dans la vie active, finit par s'endetter jusqu'au cou dix-huit mois après avoir quitté le cocon familial.

Au premier abord, les élèves n'ont pas de mal à déceler les faiblesses du premier budget établi par Léon: «Seulement 100 fr. d'argent de poche pour les loisirs? C'est chaud!» lance un étudiant. «Moi, j'aurais attendu avant de prendre un appart, ou alors j'aurais choisi une colocation», ajoute un autre. Quant aux 500 fr. par mois pour manger, après dis-

cussion, ils s'avèrent en dessous de la réalité. Ces remarques pleines de bon sens cachent néanmoins, chez plusieurs élèves, une certaine méconnaissance de la réalité. Ainsi, ils n'ont pas décelé beaucoup de frais cachés. Le leasing de la voiture? Certes, mais il faut compter l'essence, l'assurance, l'impôt véhicule... L'appartement? Il faut ajouter l'assurance ménage, la RC privée, l'électricité, la (coûteuse) taxe radio-TV...

Les pièges à éviter

Les étudiants découvrent alors les pièges à éviter. Leasing, cartes de crédit mal utilisées... «J'ai une carte prepay, cela m'évite de dépenser l'argent que je n'ai pas», indique un élève. «Mes parents m'ont élevé en me responsabilisant. J'ai une moto, mais je la paie avec un petit job à côté, explique Mattéo, 18 ans. J'ai envie d'être indépendant, mais il faut pour cela une situation stable. Léon aurait pu s'en sortir s'il n'avait pas fait des erreurs de gestion.» Caroline, 18 ans, est moins au fait des réalités à venir mais reste prudente: «Je ne suis pas vraiment au courant, ce sont mes parents qui gèrent tout ça. Je n'imaginais pas,

par exemple, qu'il y avait autant d'assurances pour tout... Mais avant de devenir indépendante, je souhaite d'abord économiser et prendre le temps de réfléchir.»

Assurer son autonomie

Directeur du CSP, Alain Bolle image en quelques chiffres l'ampleur du désastre: «Au CSP, l'an

«Au Centre social protestant, en 2016, nous avons accueilli 232 nouvelles familles victimes de surendettement»

Alain Bolle
Directeur du CSP

passé, nous avons accueilli 232 nouvelles familles victimes de surendettement. Or les gens qui s'adressent à nous viennent trop tard, quand ils sont étranglés par les dettes, quand ils en contractent de nouvelles pour régler les factures en souffrance.» Pour lui, 2016-2017 doit marquer un tour-

nant dans la lutte contre le surendettement.

«Notre action se déroule sur trois axes: détection, intervention et prévention, relève Anne Emery-Torracinta. L'un des rôles de l'école est de responsabiliser les élèves et les préparer à l'autonomie. Or, quand on contracte des dettes, on devient dépendant face à ses parents, à son entourage, aux services sociaux et à ses créanciers.» Parmi ces derniers, l'Etat. Patron du Département des finances, Serge Dal Busco rappelle le rôle de l'Office des poursuites, «qui applique les lois fédérales, notamment pour le recouvrement. Les jeunes doivent savoir que les conséquences d'une mise en poursuite sont très concrètes.»

Durant l'atelier du matin, les étudiants y ont été sensibilisés, découvrant par exemple qu'une taxation d'office suite à des impôts impayés ôte le droit à une allocation logement. «Si vous êtes endettés, avant de régler vos autres factures, payez en priorité votre loyer et votre assurance-maladie, puis les impôts, les a prévenu Nathalie Goliash. Car en cas de retard, ces sommes-là sont très compliquées à rattraper.»

Quand Léon fait les mauvais choix

● Léon, c'est le personnage fictif qui illustre les ateliers du Centre social protestant (CSP). Agé de 19 ans, il gagne 3600 fr. net et prend un logement à 900 fr.

Son premier budget lui laisse près de 900 fr. d'économies par mois. Super! Sauf qu'il a oublié pas mal de charges. L'occasion pour le CSP d'indiquer les diverses assurances obligatoires (RC privée, ménage, véhicule, etc.), d'évoquer la franchise de l'assurance-maladie - à choisir le plus bas possible en cas de pépin de santé - et certaines taxes. Léon n'en a cure. Fort de son

budget lacunaire, il prend une voiture en leasing. Ce mode de location coûte cher et ne permet pas à l'utilisateur du véhicule d'en être le propriétaire, relève le CSP. Des soins dentaires enravent la mécanique. Là, pas d'assurance, il faut payer. Léon n'a inscrit qu'une infime réserve en cas d'imprévu. Il revoit son budget, qui lui laisse alors 2 fr. d'économies par mois! Mais, amoureux, il s'offre un séjour en couple à Ibiza. 3000 fr.? Une carte de crédit fera l'affaire. Les étudiants de l'atelier n'ont pas manqué de rappeler qu'il existe

des cartes à prépaiement. Avec elles, impossible de dépenser l'argent qu'on n'a pas, disent-ils. Léon n'est pas aussi sage. Pour financer la fête de ses 20 ans, il contracte un autre crédit. Le rattrapage des impôts le rappelle à son devoir. Il est coincé, ne peut plus honorer toutes ses factures, ne sait plus lesquelles rembourser en priorité. Un an et demi après avoir pris son indépendance, il est endetté à hauteur de 18 500 fr. Un cas de figure que les assistants sociaux du CSP rencontrent malheureusement trop souvent... **X.L.**